

Réf: Dossier N° 145504

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « REHOBOTH D'ASSURANCE »

Siège social Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI BIA SUD
FACE ATELIERS CENTRAUX DE LA SOTRA, LOT N°59 ILOT 6
SECTION DK PARCELLE 59, Lot 59, Ilot 6

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/08/ 2021, et enregistrés au CEPICI le 22 septembre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « REHOBOTH D'ASSURANCE »

Objet : La société peut pratiquer des opérations d'assurance de toute nature, à l'exclusion de celles pratiquées par les sociétés visées par le code des assurances ;

La société distribue principalement ses contrats par l'intermédiaire du courtage d'assurance,

La société peut assurer par un contrat unique plusieurs risques différents par leur nature ou leur taux. Elle peut opérer en coassurance et assurer par contrat unique, les risques prévus conjointement avec une ou plusieurs sociétés d'assurance garantissant des risques de même nature ou différents.

La société peut faire souscrire des contrats d'assurance pour d'autres sociétés agréées avec lesquelles elle conclut à cet effet un accord dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

La société peut céder en réassurance tout ou partie des risques qu'elle est autorisée à garantir, accepter en réassurance des risques de toute nature assurées par d'autres sociétés d'assurance quelle qu'en soient la forme et la nationalité et signer tous traités d'union et de fusion avec d'autres sociétés d'assurances mutuelles.

Et pour la réalisation de l'objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et

généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Vingt Mille (20,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Koumassi, ABIDJAN KOUMASSI BIA SUD FACE ATELIERS CENTRAUX DE LA SOTRA, LOT N°59 ILOT 6 SECTION DK PARCELLE 59, Lot 59, Ilot 6

Dirigeant(s) : M KOUAME N'GUESSAN MICHEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-05467 du 29/09/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°44561/GTCA/RC/2022 du 29/09/2022

